

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : dq@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE AJOURNÉE DU MARDI LE 15 DÉCEMBRE 2020 à 17h30 TENUE À HUIS CLOS PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Ouverture de la séance ajournée et adoption de l'ordre du jour

1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déragon

- 1.2 Adoption du règlement 722-21 concernant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour 2021

3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Eve Brin

- 3.6 Entente intermunicipale avec le Canton de Bedford – Eaux potable et usée

Varia

- V1 - Recommandation du CCU - Demande de dérogation mineure - 40 rue Rivière
V2 - Octroi d'un contrat – Entretien des routes 202 et 235 – Les Entreprises Denexco

Deuxième période de questions

Clôture de la séance ajournée



PROCÈS-VERBAL d'une séance ajournée du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à huis clos par vidéoconférence, le mardi 15 décembre 2020, à 17h30.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Chantal Fontaine	Normand Déragon
Marie-Eve Brin	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Est également présent, Frédérick Brault, Directeur général et secrétaire-trésorier.

20-12-433

Ouverture de la séance ajournée et adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que ce conseil ouvre la séance ajournée et adopte l'ordre du jour tel que soumis avec l'ajout des points suivants au varia :

V1 - Recommandation du CCU - Demande de dérogation mineure - 40 rue Rivière
V2 - Octroi d'un contrat - Entretien des routes 202 et 235 - Les Entreprises Denexco

ADOPTÉE

20-12-434

Adoption du règlement 722-21 concernant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour 2021

Considérant que le 3 novembre 2020 l'avis de motion a été donné et le projet de règlement 722-21 a été déposé en vertu de la résolution 20-11-344.

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Eve Brin

Que ce conseil adopte le Règlement 722-21 concernant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'année 2021.

ADOPTÉE

20-12-435

Entente intermunicipale avec le Canton de Bedford – Eaux potable et usée

Considérant la signature d'une entente intermunicipale de service relative à l'alimentation en eau potable et d'un service de transport et d'assainissement des eaux usées signée en mai 2020 a été dénoncé par la Ville le 6 octobre 2020 (Résolution 20-10-309) ;

Considérant que la municipalité du Canton de Bedford et la Ville de Bedford désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* et 569 et suivants du *Code municipal du Québec* pour conclure une entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et au transport et à l'assainissement des eaux usées.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

20-12-435
(suite)

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général à signer l'entente intermunicipale avec la municipalité du Canton de Bedford concernant la fourniture d'eau potable et le traitement des eaux usées, laquelle entente est valide jusqu'au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE

20-12-436

Recommandation du CCU - Demande de dérogation mineure - 40 rue Rivière

Considérant que malgré une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme concernant l'installation d'une piscine creusée dans la bande riveraine au 40 rue de la Rivière ;

Considérant que la demande propose une dérogation qui est considérée comme majeure ;

Considérant que le fait de refuser cette demande ne causerait pas un préjudice sérieux au demandeur ;

Considérant que le demandeur n'a pas obtenu de permis de construction ou de certificat d'autorisation pour l'exécution des travaux proposés ;

Considérant que les documents déposés avec la demande étaient insuffisants afin de mieux justifier la demande ;

Considérant que la demande va à l'encontre des objectifs de protection des cours d'eau et de la rivière aux Brochets prévus au plan d'urbanisme de la Ville.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil refuse la demande de dérogation mineure pour l'installation d'une piscine creusée dans la bande riveraine du 40 rue de la Rivière et refuse l'émission d'un permis à cet effet.

ADOPTÉE

20-12-437

Octroi d'un contrat – Entretien des routes 202 et 235 – Les Entreprises Denexco

Considérant que la Ville doit s'assurer du déneigement et déglçage des routes 202 et 235 à l'intérieur de son territoire ;

Considérant que 2 entreprises ont été sollicitées pour les travaux et les deux ont déposé une soumission ;

Considérant que les soumissions déposées ont été faites en respect des modalités prévues au devis d'appel d'offres, soit pour le grattage et épandage de sel, à partir du 120 rue Cyr jusqu'au 127 rue Dutch pour la route 235, et à partir du 797 rue Principale jusqu'au 226 rue Rivière sur la route 202, le tout représentant 5 km pour les deux routes numérotées.

Proposé par la conseillère Marie-Eve Brin
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil octroie un contrat d'entretien des routes 202 et 235 plus précisément décrit plus haut, à Les Entreprises Denexco, pour un montant de 16 096,50\$ incluant les taxes, et ce, pour l'hiver 2020-2021 soit du 21 octobre 2020 au 21 avril 2021.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

20-12-438

Une période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié le lundi 14 décembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi, et sur lequel l'adresse courriel de la direction générale a été donnée pour toutes questions à ce sujet. Aucune question n'a été reçue.

20-12-439

Levée de la séance ajournée

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par la conseillère Chantal Fontaine

Que la séance soit levée à 17h40.

ADOPTÉE

Yves Lévesque, Maire

Frédéric Brault, Directeur général et secrétaire-trésorier